

L'épître aux parents, aux professeurs, aux juges, aux policiers, aux éducateurs sociaux, aux sportifs, aux animateurs culturels, aux associations...

Le fait que le Président de la République écrive un long texte sur son projet politique en matière d'éducation est un événement notable en soi. Il témoigne de l'importance attachée à cette éducation en France.

Le propos se présente sous la forme d'une longue lettre destinée aux éducateurs, clin d'œil appuyé à la lettre aux instituteurs qu'écrivit Jules Ferry 1883 en quittant le ministère de l'instruction publique. Toutefois, le texte de Ferry était en fait une circulaire concernant l'enseignement moral et civique à l'école primaire, en application de la loi de 1882 sur la laïcité. Le texte présidentiel a une tout autre vocation : il s'agit d'annoncer les termes d'une refondation de l'école voulue par le nouveau président.

On sait que cette « lettre » a été en majeure partie écrite par un conseiller du Président. Cela peut expliquer les paradoxes observés dans le propos par la plupart des observateurs avisés ainsi que la différence entre le style littéraire façonné employé sur l'ensemble des pages et le caractère compendieux de l'exposé des orientations politiques prônées dans les ultimes pages.

C'est ainsi que dans les premières pages, de nombreuses considérations humanistes et progressistes rejoignent les vues de la plupart des acteurs militants de l'éducation. Le SNPI-fsu ne peut que se réjouir de voir affirmé que *« Le but n'est ni de se contenter d'un minimum fixé à l'avance ni de submerger l'enfant sous un flot de connaissances trop nombreuses pour qu'il ne soit en mesure d'en maîtriser aucune. Le but, c'est de donner à chacun le maximum d'instruction qu'il peut recevoir en poussant chez lui le plus loin possible son goût d'apprendre, sa curiosité, son ouverture d'esprit, son sens de l'effort. »*. Ou que *« ce n'est pas parce que l'enfant a du mal à se concentrer, parce qu'il n'apprend pas vite ou qu'il ne retient pas facilement ses leçons qu'il doit être privé de ce trésor de l'instruction sans lequel il ne pourra jamais devenir un homme libre. »*. Nous aussi adhérons à ce refus du renoncement en matière d'éducation.

De même, nous ne pouvons que louer l'affirmation qu'être *« bousculé dans ses habitudes de pensée, dans ses certitudes, être obligé d'aller vers l'autre, de s'ouvrir à ses arguments, à ses sentiments, de le prendre au sérieux est une incitation à s'interroger sur ses propres convictions, sur ses propres valeurs, à se remettre en cause, à faire un effort sur soi-même, donc à se dépasser. »* Nous apprécierons ces dispositions chez nos interlocuteurs dans le dialogue social des prochains mois.

En revanche, certaines affirmations péremptoires sur l'état actuel du système scolaire démontrent que les auteurs de cette lettre (le Président ou son conseiller) ont plus souvent prêté l'oreille aux contempteurs de l'école qu'ils n'ont consacré du temps à lire les programmes actuels ou à observer ce qui se passe dans les écoles et les collèges. Les clichés à la mode et les lieux communs des cafés du commerce sont pris comme des vérités définitives. Dès lors certains remèdes proposés laissent rêveurs : ainsi, il y a longtemps que les maîtres organisent des rencontres avec des écrivains, des artistes, des chercheurs et des artisans. Il y a longtemps que les élèves fréquentent avec leurs maîtres des théâtres, des musées, des bibliothèques ou même des ateliers. Il y a longtemps que les classes se délocalisent sur le terrain pour les apprentissages de physique, de géologie, de biologie, de géographie, d'histoire ou d'éducation civique. Observation et expérimentation sont déjà dans les programmes et dans les pratiques enseignantes. Ce qui fait défaut, le plus souvent, c'est le financement pour les matériels, les transports, voire la présence des lieux culturels dans certains espaces ruraux de moins en moins soutenus par l'État obsédé par son élan modernisateur.

De même, nous ne pouvons que nous étonner de voir que le regard présidentiel assimile les juges et les policiers à des éducateurs alors qu'il leur fixe des objectifs quantitatifs en matière d'expulsion hors des frontières, alors que dès ses premiers pas comme ministre de l'intérieur il n'eut pas de mots assez durs pour vilipender les policiers qui perdaient leur temps de service à jouer aux foot avec les jeunes des quartiers difficiles.

Mais au final, apparaît l'essentiel du projet présidentiel : réduire les effectifs des enseignants, mettre les écoles et les collèges dans une situation d'autonomie concurrentielle et différencier les moyens attribués à l'enseignement en fonction des résultats et des difficultés des élèves. Par un curieux déni, le Président tient à préciser : « *Mais ce sera la conséquence de la réforme de l'école et non le but de celle-ci.* ». Non seulement cette affirmation n'a pas de sens par rapport aux longues pages qui la précèdent, puisque n'apparaît aucun lien de cause à effet, mais encore nous faudrait-il pour la digérer oublier les propos tenus tout au long des dernières années autour du candidat président, voire dans sa propre bouche.

Que restera-t-il de ce texte dans plusieurs décennies ? Il n'est pas sûr que la référence initiale à la lettre de Jules Ferry lui garantisse une destinée aussi honorable dans le Panthéon de l'école de la République. On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, dit le proverbe. Le miel qui coule aussi dans de nombreux paragraphes de cette épître saura-t-il recouvrir les effluves du vinaigre qui en compose la base ?